





DÉCIREUR SURPUISSANT

PROMESSES

Décrasse, nettoie et régénère.

Agit très rapidement, efficacement, sans nécessiter de rinçage ultérieur.

Il **ramollit** les couches de **cires**, même anciennes, sans relever les fibres du bois, **nettoie les taches de graisse** et tout ancien reste de vernis à l'alcool, cellulosiques, glycérophtaliques, acryliques...

Il décrasse en profondeur les bois, les pierres, les métaux, le carrelage...

Permet un rinçage en **profondeur**, après un décapage d'une lasure sans altérer le bois.

Après avoir agit, les solvants résiduels s'évaporent très vite.

UTILISATION

Pour tous les bois, le métal, les pierres et le carrelage.

LOCALISATION

Intérieur.

TEINTE

Incolore.

ODEUR

Moyennement forte.

CARACTÉRISTIQUES

Liquide, prêt à l'emploi.

Contient 30% ou plus d'hydrocarbures aliphatiques, et 15% ou plus mais moins de 30% d'hydrocarbures aromatiques.

SOLVANTS (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Cétones aliphatiques, hydrocarbures aliphatiques et aromatiques.

DENSITÉ (À 20°C)

Env. 0,823.



DÉCIREUR SURPUISSANT

APPLICATION

Au pinceau, au chiffon.

DILUTION

Prêt à l'emploi.

PRÉPARATION DES FONDS

Les surfaces à décirer doivent être parfaitement sèches.

NETTOYAGE DES OUTILS

DÉCIREUR SURPUISSANT MAULER®.

RENDEMENT

Env. 5 à 8 m² par litre.

Est fonction de la nature du support et de la nature du produit à décirer.

TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

Support déciré, recouvrable après 15 min à 1H, suivant la finition utilisée.

Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

CONSEILS DU FABRICANT

Une fois les couches ramollies, pour bien décirer, utiliser la LAINE D'ACIER MAULER® n°2.

CONDITIONNEMENT

1 L

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

2 ans en emballage hermétique d'origine.

Stable dans les conditions normales de stockage.

CLASSIFICATION (NF T36-005)

Néant.

POINT ÉCLAIR

Inférieur à 21 °C.

RECOMMANDATIONS

(Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

MANIPULATION

DANGER. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Liquide et vapeurs inflammables. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Substances qui contribuent à la classification : Hydrocarbures, C9-C11, n-alcènes, isoalcènes, cycliques, aromatiques <2%; Hydrocarbons, C9, aromatics (Benzene < 0.1 % w/w); Butanone. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INCENDIE : utiliser de la poudre polyvalente ABC pour l'extinction.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

PROTECTION DE LA NATURE

Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation actuelle de traitement des déchets (Annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement, Décret no 2011-828, Ordonnance no 2010-1579, Article 256 de la loi n° 2010-788, Arrêté du 03 octobre 2012 publié au JORF du 06 novembre 2012, Décret N° 2012-602 du 30 avril 2012).

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.



http://www.mauler.fr/produits/la-gamme/p/decireur-surpuissant/



7 rue de l'Industrie - F-68360 SOULTZ 18 rue de Cherbourg - F-68260 KINGERSHEIM Tél.: +33 (0)3 89 52 21 15 | Fax: +33 (0)3 89 50 27 06 info@mauler.fr